

Titre de la formation	Durée	Type	Tarif HT
La réforme des CCAG	1 jour	- Inter (à Sevran) - Intra* (dans vos locaux) - Distanciel	790 € / pers.

- **Objectifs** : Maîtriser la structure des nouveaux CCAG, connaître les objectifs de réforme, connaître les principales évolutions communes et spécifiques des CCAG, identifier les éventuelles dérogations à intégrer dans le CCAP ou CCP pour chaque CCAG
- **Pour qui ?** : Acheteurs publics, juristes marchés publics, gestionnaires de marchés, rédacteurs marchés publics
- **Prérequis** : Connaître les principes de la commande publique, ou avoir une pratique dans ce domaine
- **Moyens pédagogiques** : Une partie théorique illustrée sur un support Power Point, une partie pratique avec des questionnaires d'évaluation
- **Moyens techniques** : Salle de formation, accès à Internet, vidéoprojecteur, un ordinateur par stagiaire, supports de cours sur papier et clé USB, documents sous la forme papier et électronique

(*Possibilité de réaliser la formation dans les locaux de votre choix uniquement dans la région Ile-de-France. Des frais de déplacement peuvent être appliqués. Contactez-nous pour plus de précisions).

Points forts :

Principales évolutions des CCAG. Identification des dérogations à intégrer dans les CCAP en fonction du CCAG. Vérification de l'acquisition des connaissances lors des ateliers. Suivi de l'exécution de l'action. Nos formateurs ont pour la plupart une expérience de plus de 10 années d'accompagnement d'entreprises au quotidien.

Contenu :**La place et l'intérêt des CCAG dans la commande publique**

- 1976 à aujourd'hui : de 1 CCAG à 6 CCAG
- Présentation sectorielle des 6 CCAG
- Fondement juridique des CCAG et articulation avec les autres documents contractuels

Le déroulement et les objectifs de la réforme

- Motivations de la réforme des CCAG
- Différences entre la réforme de 2009 et la réforme de 2021
- Etapes de construction des nouveaux CCAG et calendrier
- Objectifs généraux de la réforme
- La structure, la terminologie et le sommaire des CCAG

Les ambitions politiques communes des CCAG

- La généralisation des communications électroniques et de la facturation électronique
- L'intensification des préoccupations environnementales
- La mise en œuvre concrète de l'insertion sociale
- Le soutien des TPE / PME

Les évolutions juridiques communes des CCAG

- La conformité aux règles en vigueur de protection des données personnelles
- La clarification des règles de propriété intellectuelle
- La prise en compte des solutions jurisprudentielles
- La généralisation des MARD et les voies de recours
- Les bons de commande et l'ordre de service
- Les prolongations de délai et sursis de livraison
- Le plafonnement des pénalités de retard
- Les primes
- La défaillance du groupement
- La prise en compte des situations de crise
- Le nouveau régime des modifications en cours

Les évolutions spécifiques des CCAG

- Le CCAG PI : disparition du régime des options, audit de sécurité.
- Le CCAG MOE : champ d'application, articulation avec le CCAG TVX, BIM, engagements du maître d'œuvre, renforcement du rôle de la maîtrise d'ouvrage, OS, responsabilité du maître d'œuvre.
- Le CCAG TVX : assurances travaux, préparation du chantier, OS, modalités de réception des travaux et décompte général, variation des prix, avances, suspension et interruption des travaux, clauses de réexamen, carte professionnelle.
- Le CCAG TIC : renforcement de la sécurité des SI, élargissement de la clause de réversibilité, clarification des obligations du titulaire, clause relative à la personne nommément désignée.



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE